

PAGES	PAGES
Prêteur — Dans le com- dat peut en certains cas reprendre chose avant temps fixé 361	Renonciation du manda- taire — Met fin au mandat 349
Quand l'emprunteur peut se faire rembourser dé- penses nécessaires 362	Résolution de la vente d'im- meubles — Ne peut avoir lieu à moins de stipulation expresse 87
Le prêteur est respon- sable de dommage ré- sultant de vices qu'il connaissait 363	Effet de cette stipulation Effet du jugement de ré- solution 89
Puits — C'est au locateur à en faire faire le curage 220	Ce que doit faire le ven- deur pour rentrer en possession après la ré- solution de la vente 90
R	Ce que doit restituer l'acheteur 92
Réméré — Ce que c'est 101	Le vendeur peut deman- der la résolution après avoir demandé le prix 93
Conditions de son exercice Dans quel état vendeur reprend chose vendue à réméré 104	Mais ne peut demander le prix après avoir de- mandé la résolution de la vente 93
Réméré ne peut être sti- pulé pour plus de dix ans 104	Condition de la résolu- tion de la vente de meubles 95
Les tribunaux ne peuvent prolonger le délai con- venue 105	La résolution de la vente d'une chose mobilière a lieu de plein droit si elle n'est point enlevée par l'acheteur quand elle devait l'être 98
Par l'expiration du délai l'acheteur devient pro- priétaire incommutable 106	Révocation du mandat — Elle met fin au mandat 347
Délai fixé s'applique aux mineurs et aux femmes mariées 107	S
Réméré peut être exercé contre celui qui a ac- quis de l'acheteur 109	Séquestre — Ce que c'est, ses espèces 416
L'acheteur à réméré a dans la chose les droits qu'y avait vendeur, et peut prescrire 109	Peut avoir pour objet meubles ou immeu- bles 418
Il peut opposer le béné- fice de discussion aux créanciers du vendeur 110	Comment celui qui en est chargé peut être li- béré 418
Comment s'exerce le ré- méré si l'acheteur d'une partie indivise achète le reste 110	Quand rémunéré assimilé au louage 419
Comment il s'exerce si plusieurs ont vendu en- semble 111	Séquestre judiciaire — Quand peut être ordon- né 420
Ou si le vendeur unique laisse plusieurs hérit- iers 112	Soins que le séquestre doit avoir 425
Si plusieurs ont vendu séparément leurs parts 113	Peut faire vendre choses qui se consomment 427
Si l'immeuble vendu à plusieurs ensemble, ou à un seul qui laisse plusieurs héritiers 114	Séquestre, conventionnel 416
	Séquestre ne peut pren- dre à bail chose se- questrée 428